

Les architectes et bureaux d'études techniques sont confrontés aux problématiques en matière de sécurité incendie et d'accessibilité aux personnes en situation de handicap dans tous leurs projets, qu'il s'agisse des établissements recevant du public, des établissements recevant des travailleurs ou des bâtiments d'habitation, neufs ou existants.

## ARCHITECTES : INTÉGRER LA SÉCURITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ À TOUS VOS PROJETS - HSI04

(Type de bâtiments concernés : ERP, ERT et habitation)

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Appréhender les grands principes de la prévention incendie dans les établissements recevant du public
- Identifier les obligations issues de la loi Handicap concernant l'accessibilité des établissements recevant du public, des établissements recevant des travailleurs et des bâtiments d'habitation, existants, ou à modifier
- Connaître les liens entre la sécurité et l'accessibilité et leur application pratique
- Connaître le contenu et le formalisme du dossier de demande d'autorisation de construire, aménager ou modifier un établissement recevant du public (DACAM)

### PUBLIC CONCERNÉ

Les architectes  
Les bureaux d'études

### PROCHAINES FORMATIONS PROGRAMMÉES

Aix-les-Bains le 2 février 2017

Aix-les-Bains le 1 février 2018

**DURÉE : 1 journée de formation**

### LA SÉCURITÉ INCENDIE

Les principes de la réglementation incendie  
Le mécanisme de développement d'un feu  
Les principales dispositions techniques dans les ERP, les ERT et les bâtiments d'habitation  
Les moyens de secours

### L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contexte réglementaire  
Les principales dispositions techniques dans les ERP, les ERT et les bâtiments d'habitation

### LES LIENS ENTRE LA SÉCURITÉ INCENDIE ET L'ACCESSIBILITÉ

Les établissements recevant du public  
Les établissements recevant des travailleurs

### LE CONTENU ET LE FORMALISME DES DOSSIERS ERP

Les formulaires CERFA  
Le dossier de sécurité en ERP  
Le dossier d'accessibilité aux personnes en situation de handicap en ERP  
Les demandes de dérogation  
Les procédures de dépôt et d'instruction

### TARIF

550 € HT la journée (1)

(1) tarif par participant comprenant les frais pédagogiques, les pauses et déjeuners